



### **SNPE 3 : « Eliminer les Perturbateurs Endocriniens pour faire régresser 30 maladies et troubles de santé, c'est nécessaire et c'est possible! ».**

**La SNPE a été créée le 14 avril 2014** . Cela répondait à la demande formulée par le RES à l'occasion de la conférence Santé environnementale de 2012 pour faire suite aux interdictions obtenues depuis 2010 : Bisphénol A dans les biberons et les contenants alimentaires, perchloréthylène dans les pressings. Il nous apparaissait cohérent d'avoir une stratégie d'ensemble plutôt que de continuer une approche du cas par cas.

L'objectif de la SNPE était de réduire l'exposition de la population aux Perturbateurs Endocriniens. Le résultat le plus visible de ces 2 exercices est la prise de conscience généralisée. Un sondage d'octobre 2022 montrait déjà que 92% des personnes interrogées considéraient que les PE représentaient un problème important contre 2% d'avis inverse (6% sans opinion). L'enjeu de la protection des 1000 jours de la naissance à la petite enfance est aujourd'hui largement reconnu.

**Aujourd'hui cependant, la contamination de la population, y compris la plus sensible, reste quasi-totale et plus globalement les atteintes à la santé liées aux PE continuent de progresser de façon très préoccupante.**

Depuis 2014, les connaissances scientifiques ont énormément progressé pour considérer que la question des PE n'est pas marginale mais centrale pour comprendre les raisons de la progression des maladies chroniques mais aussi pour faire régresser ces maladies. C'est ce qu'a acté le rapport PEPS-PE de Santé Publique France publié en décembre 2023 : 30 maladies et troubles de santé sont liés aux PE avec un niveau de preuve suffisant ou plausible : cancers hormono-dépendants , leucémies et lymphomes chez l'enfant, maladies métaboliques , troubles du neurodéveloppement et de la reproduction, asthme.....**Cela signifie qu'il est possible de réduire l'impact de ces maladies en réduisant voire même en éliminant les PE quand c'est possible.**

2 exemples parmi les plus préoccupants. La France est devenue:

- le pays ayant le taux d'incidence le plus élevé au monde pour le cancer du sein
- le 23<sup>ème</sup> pays européen sur 27 pour la mortalité infantile

La littérature scientifique montre que les PE jouent un rôle , même si bien évidemment ce n'est pas le seul facteur, mais c'est un facteur suffisamment identifié pour qu'il soit nécessaire aujourd'hui d'avoir un plan d'action.

#### **RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTE**

MVAC 35 rue de l'Aqueduc 75010 PARIS Tél : 07 85 37 94 80

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>

### **SNPE3 : Un plan d'action ciblé pour une « France Zéro PE ».**

Les Inspections générales (IGAS et IGEDD) ont rendu un rapport en juillet 2024 saluant le travail accompli , notamment grâce à l'action des associations comme le RES et des collectivités locales

#### **« Un foisonnement d'actions de prévention portées par :**

- Des collectivités territoriales, très souvent sous l'impulsion du RES, dans les domaines de la restauration collective, la commande publique, l'information/sensibilisation du public...
- Des crèches et des maternités dans le cadre des 1000 premiers jours: nettoyage, alimentation, hygiène... Appui des formations « Nesting » et « FEES »
- L'Assurance maladie : opérations « 0 phtalates » (*Les OZP ont été conçues par le RES et testées en lien avec les CPAM Indre et Aisne en 2022*), sensibilisation des professionnels de santé... »

mais pointant des insuffisances. « La SNPE 2 est une stratégie pertinente, mais insuffisamment tournée vers l'action visant une réduction effective des émissions . ...Dans les manquements, même si la SNPE 2 affiche une approche « Une seule santé », les différentes composantes de celle-ci n'entrent pas en interaction et les actions se font en silo. Un autre manquement est l'insuffisante prise en compte des inégalités socio-économiques. Enfin, la SNPE 2 laisse une place assez restreinte à la dimension territoriale. »

#### **Les Inspections générales ont proposé un objectif quantifié : « Zéro exposition aux PE d'ici 15 ans avec des objectifs quantifiables à 5 ans. »**

Le gouvernement a validé à l'occasion de la rencontre internationale One Health du 7 avril à Lyon l'objectif « Zéro exposition aux PE » mais sans fixer de date butoir.

Le Plan d'action en date du 31 mars est décliné en 6 priorités et 20 actions qui représentent une avancée dans la lutte contre les PE, mais des points majeurs n'ont pas été évoqués

Dans l'immédiat, les demandes du RES sont :

- 1) Définir des indicateurs précis de moyens et de résultats, et surtout de moyens humains et financiers dédiés pour éliminer les grandes familles de PE Non Persistants (PENP) d'ici 2030.  
Les PENP sont par principe éliminés par l'organisme humain en 24h. Ils représentent les grandes familles de PE (Bisphénols, Phtalates, Parabènes) qui sont par ailleurs associés aux grandes maladies chroniques. Les gains de santé à attendre de cette élimination sont donc considérables même à très court terme s'agissant d'impact sanitaire comme la prématurité, la mortalité infantile et la santé infantile
- 2) Lancer une grande campagne de sensibilisation de la population sur les dangers des perturbateurs endocriniens, afin qu'elle puisse s'en protéger par des gestes simples et une consommation réfléchie. Sur l'exemple de la campagne « Les antibiotiques c'est pas automatique », « Les PE, c'est pas automatique » ?
- 3) Compléter les Plans par maladies avec un volet Perturbateurs Endocriniens. L'exemple le plus récent est en 2025 la campagne « Santé mentale , grande cause nationale »...qui ne fait aucune mention des troubles du neurodéveloppement pourtant clairement identifiés par le rapport PEPS-PE de Santé Publique France

### **RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTE**

MVAC 35 rue de l'Aqueduc 75010 PARIS Tél : 07 85 37 94 80

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>

- 4) Ajouter un volet « Efficacité du système de soin » et former les cliniciens en conséquence. Par exemple, la contamination par le Bisphénol A et par les phtalates favorise le développement des métastases du cancer du sein (le taux de survie à 5 ans varie de 99% à 26% en cas de métastase). Le risque d'échec de la FIV est multiplié par 2 pour la contamination par le bisphénol.
- 5) Plan recherche principalement ciblé sur la connaissance précise des sources d'exposition et de l'effet cocktail et la contribution à l'exposome
- 6) Evaluer les coûts financiers liés à l'exposition aux PE par grandes familles de pathologies et les gains à déduire des actions d'élimination.
- 7) Financer le plan « Zéro exposition aux PE » sur la base du principe « pollueur-payeur »
- 8) Organiser une conférence citoyenne autour de ces enjeux pour donner un maximum d'écho dans la société.

**En résumé, contrairement à l'opinion encore fréquemment rencontrée, la communication sur les risques liés aux PE peut et doit être construite de façon positive, en mettant l'accent sur les gains de santé à attendre de la diminution de cette exposition, non seulement pour la santé humaine mais aussi pour la santé de l'écosystème, ce qui en retour protégera la santé humaine.**

Contribution à la consultation sur le **Projet de priorités d'actions de l'Etat et de plan d'actions sur les perturbateurs endocriniens**

<https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-priorites-d-actions-de-l-etat-et-de-plan-a3335.html>

**RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTE**

MVAC 35 rue de l'Aqueduc 75010 PARIS Tél : 07 85 37 94 80

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>